

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

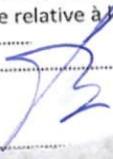
N° W21-717352

146017



<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire
Cadre réservé à l'adhérent(e)	
Matricule : 2839	
Société : La ATM	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)
Nom & Prénom : DRISSI ABDELLAH	
Date de naissance : 03/05/1954	
Adresse :	
Tél. : 06-01-74-69-74	
Total des frais engagés : 529,50 Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin	
	Cachet du médecin :  Date de consultation : 16/12/2022 Nom et prénom du malade : Mr. DRISSI Abderrahim Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant Nature de la maladie : En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
 Fait à :  
 Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 24/12/2022

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/12/2022			150,00	INPI: 1420085230 FES 05 35 69 52 02
16/12/2022			150,00	Dr. Micham TAHERI Professeur en Ophtalmologie CLINIQUE DE LA VISION DE FES FES 05 35 69 52 00

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Alouane Bécharfa 14 Rue de Sétif 102 021 92 01	16/12/22	199,50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABO ROUTE AIN CHKEF 12/22 LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES Tél: 05 25 56 65 71 - GSM: 06 52 33 73 88 INPE: 143063865 ICE: 002742094000070	12/22	330	300 DH

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 26533412 00000000	G 21433552 00000000		
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8.				



مصحة العيون فاس  
Clinique de la vision de Fès



PT221216080832

16 décembre 2022

Mr DRISSI Abderrahim

74,80

1- Catex 500 mg

س (عيال) الع

52,80

- 1cp à prendre la veille de l'opération à 22 h

2- Oedes 20 MG

س (عيال) الع

- 1 cp le soir

46,00

3- Bétadine mousseuse (petit flacon rouge)

- Laver le visage les yeux fermés avec la bétadine et rincer à l'eau propre la veille de l'intervention.

- Répéter la même procédure le matin le jour de l'intervention.

25,90

4- Mydriaticum collyre : 5h → 6h

- Instiller une goutte toutes les 10 minutes au niveau de l'œil à opérer 1 heure avant d'arriver à la clinique.

LOT 211148  
EXP 04/2024  
PPV 52.80 DH

74,80

MYDRIATICUM 0,5%  
Collyre - Flacon 10 ml - PPV : 25,90 DH



Distribué par les Laboratoires SOTHEMA  
Casablanca - Rabat - Tanger - Marrakech - Maroc

199,50

Pharmacie Almouza  
Dr. Benbrahim HASSAN  
docteur en ophtalmologie  
Alouaâne Rue: de Seffou Fès  
Tél: 0535 67 02 07

Dr. Hicham TAHRI  
Professeur en Ophtalmologie  
CLINIQUE DE LA VISION DE FÈS  
34, AV. Nouasser Route d'Almouza

34, Avenue Nouasser Route d'Almouza, Fès - Maroc  
Tél : 05 35 69 52 00 / 05 35 69 52 02  
Fax : 05 35 60 42 64  
cliniqueclavisiondefes@gmail.com

Patente : 13070874  
TIF : 20732209  
INPE : 140062530  
CNSS : 5215000

# CLINIQUE DE LA VISION DE FES

34, AV. NOUASSER ROUTE IMMOUZER  
Tél : 0535695200 / 0535695202

## F A C T U R E

Date : 16/12/2022

140062530

**Nom patient : DRISSI ABDERRAHIM**

Médecin : PR. TAHRI HICHAM  
*ophtalmologiste*

PT221216080832-001

**PAYANT**

	<b>Montant</b>
FRAIS CLINIQUE	150,00
PR. TAHRI HICHAM (ophtalmologiste)	150,00

Arrêtée la présente à la somme de : TROIS CENTS DIRHAMS	300,00
--	--------

clinique de la Vision de fes  
34, AV. Nouasser Route Immouzer  
ES 0535695200 / 0535695202  
Tél : 0535695200 / 0535695202



مصحة العيون فاس



PT221216080832

16 décembre 2022

Mr DRISSI Abderrahim

Glycémie à jeun

مختبر التحليلات الطبية  
LABO ROUTE AÏN CHKEF  
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES  
Tél: 05 35 96 65 71 - GSM: 06 52 33 73 88  
INPE: 143063865  
ICE: 002742094000070

Dr. Hicham TAHLI  
Professeur en Ophthalmologie  
CLINIQUE DE LA VISION DE FÈS  
34, Av. Nouasser Route Imouzzer

# CENTRE DE BIOLOGIE ROUTE AIN CHKEF

Rez de chaussée, Rue de Caire. Route Ain Chkef. FES

Téléphone: 05 35 96 65 71 -- Urgences: 06 52 33 73 88

IF: 50090971 -- INPE: 143063865 -- ICE: 002742094000070

FES le: 26/12/2022

## FACTURE N° 4104/22

Médecin **Docteur HICHAM TAHRI**

Nom du patient **MR DRISSI ABDERRAHIM**

Examens **- GLY**

Cotation **B 30**

Montant **30,00 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de: **TRENTE DIRHAMS**

مختبر التحاليل الطبية  
LABO ROUTE AIN CHKEF  
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES  
Tél: 05 35 96 65 71 - GSM: 06 52 33 73 88  
INPE: 143063865  
ICE: 002742094000070



# مركز التحاليل الطبية طريق عين الشقف

## CENTRE DE BIOLOGIE ROUTE AIN CHKEF

### Dr. Meriem El Halimi

Médecin Biologiste Qualiticienne  
Spécialisée en Biologie Médicale  
et Biologie de la Reproduction

Lauréate de la faculté de médecine et de pharmacie - Rabat  
Ancienne participante attachée à l'Hôpital Militaire d'instruction Mohamed V-Rabat  
Diplôme de management de la qualité université de Bordeaux-France

Prélèvement du : 26/12/2022 à 07:27

Résultats édités le: 26/12/2022



Prescripteur: Docteur HICHAM TAHRI

MR DRISSI ABDERRAHIM

Dossier N° 22L275

Age: 68 ans

Page: 1/1

### BIOCHIMIE SANGUINE (Sur Automate Indiko Plus)

GLYCEMIE A JEUN.....	1,43	g/l	(*)	0,70 à 1,10 g/l
(Colorimétrie enzymatique)	7,95	mmol/l		3,89 à 6,12 mmol/l

Demande validée biologiquement par: Dr. EL HALIMI Meriem

العنوان: مخبر التحاليل الطبية  
L'ABO ROUTE AIN CHKEF  
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES  
1, RUE LE CAIRE RTE AIN CHKEF  
Tel: 05 35 96 65 71  
GSM: 06 52 33 73 73 v.8

Virologie  
Immunologie  
Bactériologie  
Biochimie  
Biologie de la Reproduction  
Mycologie  
Spermiologie  
Parasitologie  
Hématologie